

## Communiqué de presse

### Le CAF s'engage pour des tribunaux en français

Bienna, le 1<sup>er</sup> juin 2012

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienna (CAF) approuve la mise à jour de la réforme de la justice et des tribunaux, en saluant notamment la garantie d'un fonctionnement en français de la nouvelle Chambre de conciliation, organe cantonal qui remplacera les cinq Chambres de conciliation régionales. Concernant le Tribunal des mineurs, lui aussi compétent pour tout le canton depuis la réforme combattue par le CAF en 2009, le CAF appuie l'extension (à tous les membres de cette autorité) de l'obligation de « parler et comprendre le français ». Il propose toutefois d'aller plus loin, en rendant obligatoire la présence de membres « de langue maternelle française », comme à la Chambre de conciliation.

Le CAF demande au canton de prendre en compte les langues dans son évaluation (prévue en 2016) de la réforme judiciaire lancée en 2008. Il souhaite notamment connaître les applications concrètes du Décret sur les langues judiciaires, qui instaure la traduction simultanée dans les tribunaux de la région judiciaire Jura bernois – Seeland.

Enfin le CAF soutient sans réserve la révision partielle du Décret sur l'attribution des postes de juges et de procureurs et procureures, qui prévoit d'augmenter de douze à seize le nombre de juges spécialisés et juges spécialisées au Tribunal des mineurs, afin de mieux garantir la « représentation appropriée de la langue française » voulue par ce même décret. Actuellement, un seul des douze juges spécialisés est de langue française. Cette réforme permettra une augmentation indispensable du nombre de francophones au Tribunal cantonal des mineurs.

### Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienna

Le président:



Philippe GARBANI

Le secrétaire général:



David GAFFINO

### Note aux rédactions :

Les prises de position mentionnées dans ce communiqué sont disponibles, avec tous les documents publics du CAF (rapports d'activités, communiqués de presse, prises de position) sur le site : [www.caf-bienne.ch](http://www.caf-bienne.ch).

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

- M. Philippe Garbani, président du CAF, 032 365 00 59 ou 078 897 57 36.
- M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 032 323 28 70 ou 079 957 20 57.